

NUMÉRO 14 → DÉCEMBRE 2020

NEWSLETTE

Page 3

[ACQUISITION]

EDILTECO® FRANCE ACQUIERT DELTISOL

Page 4

[POLYS BETO®]

RENOUVELLEMENT ET ÉVOLUTION DU DTA

Page 5

[CHANTIER]

ITE SUR OSSATURE BOIS

Page 6

[FOCUS MÉTIER]

LE BUREAU D'ÉTUDES

Page 7

[QUOI DE NEUF]

MA PRIME RÉNOV VERSION 2021

[VU DANS LA PRESSE]





Chers Clients, chers Partenaires,

2020 touche à sa fin, après une année marquée par un effondrement sans précédent de l'activité du bâtiment, avec la crise sanitaire, ce 3ème trimestre nous montre le cheminement d'**une reprise**.

Outre une excellente progression sur les premiers mois de l'année, la 1ère période de confinement a fait basculer notre croissance en régression. Raisonnablement, nous avons décidé de maintenir une activité partielle en mode dégradé durant les mois de confinement ; la sortie de confinement nous a permis de retrouver plus de régularité, pour enfin retrouver **une progression à la hausse depuis le 2 septembre 2020**, à périmètre constant.

Dans sa note de conjoncture, la CAPEB annonce un **rebond d'activité en volume de + 0,5%**, atteignant ainsi un niveau comparable à celui du 3ème trimestre 2019.

Ce rebond n'occulte pas le contexte actuel et les incertitudes que nous avons tous mais nous donne l'espoir d'une **reprise ferme et croissante**.

Pour cette seconde période de confinement, EDILTECO® France maintient une activité totale afin de nous permettre d'être en adéquation avec la cadence des commandes clients et répondre aux besoins de tous nos marchés : Chapes et mortiers légers, ITE, façade, BPE, planchers et doublage. Si la reprise s'accentue nos clients ne doivent pas faire face à des difficultés d'approvisionnement en matériaux pour leurs chantiers. Ainsi, nos usines continuent de produire, nos commerciaux restent actifs sur leurs zones et les commandes sont toutes honorées.

Fidèles à nos valeurs, nous sommes dans une démarche d'accompagnement et sommes prêts à faire les efforts nécessaires pour aider au mieux nos clients dans cette période économique difficile.

En dépit du confinement, ces derniers mois, l'actualité de notre entreprise n'a pas été réduite à son stricte minimum. Ainsi, vous retrouvez, entre autres, au sein de cette newsletter, un exemple de chantier ITE sur ossature bois, la présentation de notre Bureau d'Etudes, le renouvellement du DTA de nos chapes Polys Béto®, l'acquisition de la société DELTISOL, etc.

NOUS VOUS SOUHAITONS UNE EXCELLENTE LECTURE!



Paolo Stabellini Président Directeur Général EDILTECO® Group



Laurent Mainy Directeur Opérationnel EDILTECO® France



[ACQUISITION]

Le mercredi 23 septembre 2020, EDILTECO® France a acquis la société DELTISOL.

Créée en 1981, cette entreprise située près d'Avignon, au Pontet, fabrique et commercialise des **poutrelles en béton précontraint, des hourdis en PSE ainsi que des doublages en PSE**. Les produits d'isolation sous dalle et sous chape, les hourdis sont tous **certifiés ACERMI.** Ce rachat a permis de conserver les emplois de 49 collaborateurs sur les 54 qui étaient encore en poste avant le confinement.

Le développement des activités d'EDILTECO® France par l'acquisition de DELTISOL est un gain temporel et un **formidable levier de croissance**. L'ensemble des produits conçus par DELTISOL devient une partie essentielle de l'offre EDILTECO®. Ainsi, l'élargissement de la gamme de produit et la diversité de l'offre commerciale permettent à EDILTECO® d'acquérir une **nouvelle expertise et de nouvelles parts de marché,** par l'ouverture au marché du neuf avec les poutrelles et les hourdis.

Pour en savoir plus, découvrez <u>notre communiqué de presse sur</u> <u>le rachat de Deltisol.</u>











[POLYS BETO®]

EDILTECO® France renouvèle et fait évoluer les DTA de ses chapes allégées Polys Béto® Léger et Polys Beto® Semi-Léger.



La Chape allégée Polys béto léger La Chape allégée Polys béto semi-léger 13/20-1472_V1 publis le 30/03/2020

Produits de référence, connus et reconnus comme d'excellents supports de revêtement, POLYS BETO® 1000 et POLYS BETO® 1200 sont des procédés de **chape allégée utilisés en neuf comme en rénovation**. Depuis le lancement commercial dans les années 2000, l'importance globale des chantiers réalisés en France représente aujourd'hui plus de **2 500 000 m²**.

A la version traditionnelle, en chape allégée, qui s'adresse aux applicateurs maçons et carreleurs s'est **ajoutée récemment une version chape fluide** pour les chapistes. Ces procédés de chapes légères, les plus performantes du marché, sont employés dans 95 % des cas pour réaliser des chapes allégées en rénovation, sur des supports anciens, avec des contraintes de charge. Polyvalents, ils sont mis en œuvre en **pose adhérente ou désolidarisée**.



Les chapes conviennent aux supports en maçonnerie, planchers béton, dallages sur terre-plein en pose désolidarisée uniquement, planchers sur vide sanitaire en pose désolidarisée uniquement, supports en bois ou en panneau dérivés bois en pose désolidarisée uniquement, chapes asphaltes en pose désolidarisée uniquement, ravoirages, remplissages allégés, anciens revêtements (carrelage...).

Leur **mise en œuvre** s'exerce par **coulage ou simple déversement, en une seule couche**. Elle doit s'effectuer entre + 5 °C et + 30 °C sans risque de gel dans les locaux (au moins 4 jours après la mise en œuvre). La consistance mousseuse ou fluide permet une **application simple et efficace**, lors de la mise à niveau et la confection de supports de revêtements, prêts à recevoir directement un carrelage collé ou autre. Homogène et de couleur grise, la chape se travaille aisément et permet d'obtenir des surfaces planes lorsqu'elles sont simplement tirées à la règle. La mise en œuvre est similaire aux règles de NF DTA 26-2 et DTA.

En savoir plus sur <u>le POLYS BETO®</u>.



[CHANTIER]

Les premiers chantiers ECAP® et FACIBLOC® ont été mis en œuvre courant 2020 dans le Puy-de-Dôme et à Lyon pour la conception de 3 extensions, de maisons individuelles conçues en FACIBLOC®. Les clients ont choisi d'agrandir leurs maisons rapidement et à moindre coût, mais avec la certitude d'obtenir des performances très intéressantes en matière d'isolation thermique et phonique.



FACIBLOC® est un système constructif de maison en ossature bois, sous forme de blocs, prêts à être assemblés. Breveté par son concepteur, Sébastien Borie, le système est commercialisé depuis un peu plus d'un an, dans toute la France. Afin de proposer une finition sous forme de crépi, doublée d'une isolation thermique extérieure, sur ses constructions ossature bois, Sébastien Borie a choisi d'utiliser le système ITE ECAP® d'EDILTECO® France.

ECAP® présente de nombreux avantages notamment sa capacité d'imperméabilité, sa bonne isolation thermique, ses multiples coloris et matériaux de finition (Acrylic Colour, Acrylic Siloxane Colour, Silicate Colour) mais c'est aussi sa **simplicité de mise en œuvre** qui a séduit l'entrepreneur.

ECAP® et FACIBLOC®, sont des solutions efficaces offrant simplification de pose et rapidité de mise en œuvre. En cours de fabrication, les plaques de polystyrène ECAP® reçoivent l'application d'un sous-enduit de 3 mm sur la surface du PSE et l'intégration, sur le sous-enduit, d'une armature en fibre de verre débordante des deux côtés. Les plaques sont préalablement découpées et dans le même temps, les emplacements des chevilles sont réalisés dans la couche de base et l'armature. La plaque est donc semifinie en usine et cela offre un gain de temps considérable lors de leur mise en œuvre. A l'instar d'ECAP®, les blocs en bois FACIBLOC® sont fabriqués en usine. Ils sont composés de briques de bois conçues en Douglas et bénéficient d'un double contreventement en OSB (Oriented Strand Board) de 12 mm, sans formaldéhyde. Les blocs sont proposés en 2 épaisseurs : 119 et 169 mm et sont également pré-isolés en usine avec de la laine minérales ou laine de bois. Livrés ainsi sur chantier, les murs FACIBLOC® sont manuportables et donc faciles à mettre en œuvre.

Le système ECAP® d'EDILTECO® a donc été chevillé sur les blocs FACIBLOC® et revêtu de la finition ECAP® AC « Acrylic Colour »; un enduit mince qui donne du caractère au bâti et permet de lier esthétisme et protection des façades. En outre, sa formulation est dotée d'un traitement anticryptogamique offrant au produit une haute résistance à l'attaque des mousses et des champignons. Les propriétaires ont tous optés pour des blocs isolés en laine de bois avec un revêtement en crépi blanc ocre et une finition grésée. L'ensemble confère une excellente isolation thermique avec un R de 6,20, répondant aux exigences de la RT 2020 (complexe mur en laine de bois R de 4,3 et plaque ECAP® en PSE blanc de 60 mm R de 1,9).



[FOCUS MÉTIER]

LE RACHAT DE LA SOCIÉTÉ DELTISOL A PERMIS À EDILTECO® FRANCE DE SE DOTER D'UN BUREAU D'ÉTUDES.

Situé au Pontet, il est composé d'un responsable, Pierre Hertel et d'un technicien, Maxime Gutierres qui sont respectivement en poste depuis février et décembre 2014.





Pierre

Maxime.

Consultés pour l'ensemble des « projets d'études planchers » de l'entreprise, **ce sont en moyenne 6000 projets qu'ils traitent par an**. Ils sont en relation interne avec l'équipe commerciale, le service commandes, le directeur de marché, mais ils sont aussi les interlocuteurs des négociants, maîtres d'ouvrage, constructeurs, architectes, maîtres d'œuvre, entreprises de maçonnerie...

A la réception des demandes, Pierre et Maxime interprètent les données qui leur sont transmises. Leur intervention est primordiale car ils vont **garantir la faisabilité et la réalisation d'un projet** structurel de plancher. Pour ce faire, leurs missions vont être, entres autres, d'analyser, interpréter et réaliser l'étude de plans de mise en œuvre **conformes aux exigences de la règlementation** en vigueur des planchers ; de concevoir des calculs et dessins traitant différents composants industrialisés du bâtiment ; de réaliser le chiffrage et les dimensionnements d'éléments planchers et préfabriqués (poutres).

Préconiser, orienter, confirmer et justifier les choix techniques et structurels d'un projet font partie de leurs expertises.

Pour toutes questions, vous pouvez les contacter à cette adresse : be@edilteco.fr



QUOI DE NEUF?

MaPrimeRénov' Version 2021

Dans le cadre du plan de relance de l'économie présenté début septembre, le gouvernement a décidé de faire évoluer la prime rénovation afin de stimuler la demande dans le secteur du bâtiment. Pour rappel, cette aide, destinée à financer les travaux de rénovation énergétique dans les logements, remplace depuis le 1er janvier 2020 le CITE : Crédit d'impôt pour la transition énergétique, et le dispositif Habiter Mieux Agilité de l'Anah. Ainsi, la version 2021 s'adresse à tous les propriétaires occupants d'un logement construit depuis plus de deux ans.



Tous les devis signés après le 1er octobre seront éligibles à la nouvelle version de Ma Prime Rénov'. Les ménages peuvent ainsi d'ores et déjà engager une démarche de travaux et ils déposeront leur demande d'aide à partir du 1er janvier 2021.

Grande nouveauté de la version 2021, la prime s'adresse désormais également aux propriétaires bailleurs et aux copropriétés. Les propriétaires bailleurs pourront bénéficier de la prime pour des travaux sur les parties privatives des logements lorsqu'ils sont en copropriété ou lorsqu'il s'agit d'une maison individuelle. Tous les devis signés après le 1er octobre seront éligibles mais les dossiers devront être déposés à partir du 1er juillet 2021. Un propriétaire pourra être aidé jusqu'à trois logements mis en location. De leur côté, les copropriétés devront être composées à 75 % au minimum de résidences principales et les travaux devront permettre un gain énergétique de 35 %. Les travaux peuvent débuter dès à présent et le dépôt des dossiers devra être effectué à partir du 1er janvier 2021.

Pour conclure, Ma Prime Rénov' 2021 permet de financer les travaux d'isolation (murs, planchers, combles, fenêtres), de chauffage, de ventilation ou d'audit énergétique d'une maison individuelle ou d'un appartement en habitat collectif. Les travaux devront être réalisés par une entreprise Reconnue Garante de l'Environnement (RGE).

Pour plus d'information : www.maprimerenov.gouv.fr

VU DANS LA PRESSE

- Le Moniteur des Artisans Octobre 2020 Système ECAP®.
- Négoce Octobre 2020 Rachat de Deltisol.
- Référence Carrelage Octobre 2020 DTA Polys Beto® léger et semi-léger.
- Le Journal des Entreprises Novembre 2020 Rachat Deltisol.
- Négoce Novembre 2020 DTA Polys Beto® léger et semi-léger.
- Zepros Métiers Bati Novembre 2020 La Chape XXs[®].





Rédaction: Agence DM&A

Comité de rédaction : Franck PIED, Laurent MAINY

Réalisation: Thomas GUILLARD

Siège et Usine

BP 70731 . 49307 CHOLET Cedex Tél. 0 825 825 533 . Fax 0 825 850 050 edilteco.fr I info@edilteco.fr

Usines

CS50015 - 84275 VEDENE Cedex Tél. 04 90 32 66 19 . Fax 04 90 32 80 13 edilteco-deltisol.fr I info@edilteco.fr









